

Département de la Haute-Loire  
Arrondissement de Brioude  
Canton du Pays de Lafayette  
Commune de Saint Georges d'Aurac

### **Compte rendu du Conseil Municipal du 16/09/2020**

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le mercredi 16 septembre 2020 à 20 h00 sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire, à la salle polyvalente, en respectant les « gestes barrières ».

Conseillers présents : Mesdames Aurélie BARLIER, Françoise DOUBLET, Martine GIRE, , Christine PEGHAIRE, Messieurs Yvon DARNE, Georges BERINGER, Gilles BERINGER, Grégory PITOT, Jean-Claude TALLOBRE

Absente excusée : Claudine PASTRE (a donné pouvoir à Grégory PITOT).

Secrétaire de séance : M. Georges BERINGER.

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 juillet** : pas de remarque. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.
- 2. Délibération : désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**, 1 titulaire et 1 suppléant. Alain Garnier, Conseiller Communautaire titulaire, et Christine Peghaire Conseillère Communautaire suppléante sont désignés.
- 3. Délibération : local des chasseurs, avenant à la délibération n° 106-2015 – réhabilitation de l'ancien local laiterie en maison des chasseurs** : le devis initial était de 11 489 euros HT, avec une participation de la Région de 7 619 euros .Les dépenses réalisées s'élèvent à 12 719,34 euros (dépassement de 1 230,34 euros). La nouvelle demande de 4 295,03 euros est justifiée par divers achats de matériaux liés à l'état initial du bâtiment et certaines prescriptions de l'Architecte. Le montant du devis est adopté à l'unanimité.
- 4. Délibération : proposition de France Telecom pour l'effacement du réseau orange impasse de l'ancien couvent** : le montant des travaux pour l'enfouissement des câbles est de 2 126,20 euros HT. La délibération est mise en attente de l'arrivée éventuelle de la fibre . Monsieur le Maire va contacter le Syndicat Electrique Départemental sur la possibilité d'enfouissement d'une gaine d'attente dans la tranchée électrique.
- 5. Délibération travaux voirie** : après exposé par Georges BERINGER pour la Commission Travaux , le Conseil Municipal décide de procéder à la réfection du chemin de La Salzède et du chemin de la gare (entrée Ste Siozade et Lisa). Pour les travaux de la traversée d'Azinières, il est décidé d'attendre 2021 où une demande de DETR sera sollicitée.
- 6. Délibération : demande d'aide financière par l'association « solidarité paysans en Auvergne »** : en attente de renseignements complémentaires demandés par Monsieur le Maire.

7. **Délibération : contrat d'assurance des risques statutaires (CDG 43) :** le 19 février 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour donner au Centre de Gestion un mandat pour négocier le contrat d'assurance des risques statutaires des agents communaux. Le CDG a lancé un avis d'appel public négocié.

Le groupement Sofaxis – CNP a été retenue avec des taux passant de 5,95 en 2016 à 5,30 aujourd'hui pour les agents CNRACL avec une franchise de 10 jours, et de 1,20 à 1,05 pour les agents IRCANTEC avec une franchise de 10 jours.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le nouveau contrat.

## 8. Divers :

- **Réserve incendie Trintinhac :** en décembre 2019, Mr le Maire a sollicité la participation de Chavaniac Lafayette pour la réserve incendie de Trintinhac. Le 15 septembre 2020, la Mairie de Chavaniac par mail a fait part d'une demande d'entretien d'espaces verts autour de cette réserve mais ne mentionne toujours pas une éventuelle participation... Une dernière tentative auprès de Mr le Maire de Chavaniac va être faite.
- **Projet d'assainissement La Morge et Flageac :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet d'assainissement des villages de La Morge et Flageac.  
2 demandes de subvention ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.  
Devant le refus de l'Agence de l'Eau, le cabinet AB2R va faire une demande de dérogation.  
Pour le Département, une réponse prochaine est attendue.
- **L'Association « Les greniers de nos soldats »** propose une exposition sur la guerre de 14/18 et sur Mr De Cazenave du 26 octobre au 23 novembre 2020.
- **Réfection de la chaussée du bourg** par la DIR les 22 et 23 septembre 2020.
- **Demande d'une famille pour ouvrir la garderie le vendredi à 7h15 :** accordé.  
Les heures annuelles en plus (8h15 soit nombre de semaines x 15 minutes) seront déduites des heures de ménage effectuées l'été par Asmaa BERINGER.
- **Ateliers de prévention aux risques routiers :** Christine PEGHAIRE informe le Conseil Municipal d'une journée destinée aux personnes de plus de 60 ans, organisée par la Poste, pour une remise à niveau « ateliers de prévention aux risques routiers ».  
Faite par des spécialistes de la conduite routière, elle aura lieu le 13 octobre à Paulhaguet.
- **Urbanisme :** Les documents d'urbanisme (CU, permis de conduire, DP) sont traités par la Mairie de Langeac. Monsieur le Maire a demandé à Christel Portal (secrétaire de Mairie) de traiter les CUa afin d'économiser les indemnités versées à la Mairie de Langeac qui les instruit actuellement. Les permis de construire et les CUB continueront d'être traités par la Mairie de Langeac.

- **Hydrotube à La Morge** : demande de réaliser des têtes de tube en ciment.
- Prévoir dans la voiture et le camion de la commune un carnet d'entretien reprenant les diverses interventions.
- Points lumineux : lors de la dernière réunion de secteur du Syndicat Electrique d'Energie, il nous a été annoncé qu'il restait 36 lampes anciens modèles. Pour le remplacement par des lampes LED à faible consommation, le coût unitaire à la charge de la commune est de 350 euros environ.

La séance est levée à 22 h50.